

Proposition procédures accès compte comité COVID-19

- **Désignation des signataires pour valider les retraits du compte**

- Procès-verbal d'une rencontre virtuel de membre du comité avec liste des présent.e.s et # matricule en vue de désigner les trois personnes habilitées à faire une demande de paiement ou de remboursement pour une activité du comité.

- **pour RETRAIT d'argent comité – COVID-19**

- Communiquer votre demande avec le mode de paiement souhaité (cash au A3.85 / chèque avec adresse où transmettre le chèque complété et dans la limite des fonds disponibles) au secrétariat :
 - soit sur place (A3.85) (local ouvert de 09h00 à 13h00 tous les jours de la semaine), après avoir complété la fiche dans le cartable prévu à cet effet;
 - soit par double courriel (envoyés par deux des signataires désignés) adressé à agecvm@hotmail.com)
- Le secrétariat fera le suivi nécessaire et mettra à jour votre dossier du compte.

- **pour DÉPÔT d'argent d'autofinancement comité – COVID-19**

- Dépôt de cash :
 - soit sur place (A3.85) (local ouvert de 09h00 à 13h00 tous les jours de la semaine) avec reçu
 - soit par Virement INTERAC adressé à agecvm@hotmail.com avec comme Question *Dépôt* et Réponse *comités* (envoyer aussi un courriel explicatif à la même adresse)
- Dépôt de chèque libellé à l'ordre de AGECVM-Comité à remettre :
 - soit sur place (A3.85) (local ouvert de 09h00 à 13h00 tous les jours de la semaine)
 - par courrier postal adressé à
AGECVM
255-385, Ontario Est
Montréal, QC H1X 2X6
- Le secrétariat fera le suivi nécessaire et mettra à jour votre dossier du compte.